

Offre de marché réservée aux particuliers dont la puissance est inférieure à 36 kVA
Valable à compter du 01/02/2026

Votre tarif d'électricité comprend 3 parties :

 **Abonnement**

Un abonnement sans surcoût

Chez ALPIQ, le prix de l'abonnement est identique à celui des tarifs réglementés.
Le montant de votre abonnement dépend de la puissance maximale de votre compteur (exprimé en kVA).

 **Consommation**

Un prix du kWh toujours moins cher

Vous profitez d'un prix du kWh HT fixe jusqu'au 31/03/2027, correspondant à 18% de remise par rapport au tarif réglementé en vigueur au 01/02/2026. Après cette période, vous bénéficiez de l'offre indexée Sérénité*.

 **Taxes**

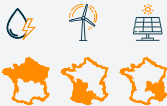
Un taux identique pour tous les fournisseurs

De nombreuses taxes et contributions s'appliquent à votre contrat d'électricité. Elles sont identiques chez tous les fournisseurs d'électricité et évoluent en fonction des décisions du gouvernement.

Option tarifaire Base						Option tarifaire Heures Creuses														
 Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois) Identique au tarif réglementé		Prix du kWh (en €/kWh)				 Puissance souscrite	Abonnement mensuel (€/mois) Identique au tarif réglementé		Prix du kWh (en €/kWh)										
			Tarifs réglementés au 01/02/2026		Tarif Alpiq					 Heures pleines				 Heures creuses						
										Tarifs réglementés au 01/02/2026		Tarif Alpiq		Tarifs réglementés au 01/02/2026		Tarif Alpiq				
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC			
3 kVA	9,16	12,03	0,130800	0,139390	0,107256	0,165727	 -18%													
4 kVA	10,04	13,24																		
5 kVA	10,92	14,44																		
6 kVA	11,80	15,65																		
7 kVA	12,76	16,96																		
8 kVA	13,72	18,26																		
9 kVA	14,68	19,56																		
10 kVA	15,60	20,81																		
11 kVA	16,51	22,07																		
12 kVA	17,43	23,32																		
13 kVA	18,28	24,49	0,129700	0,192660	0,106354	0,164645	 -18%													
14 kVA	19,14	25,67																		
15 kVA	19,99	26,84																		
16 kVA	20,88	28,06																		
17 kVA	21,76	29,28																		
18 kVA	22,65	30,49																		
19 kVA	23,60	31,78																		
20 kVA	24,55	33,08																		
21 kVA	25,50	34,37																		
22 kVA	26,45	35,66																		
23 kVA	27,40	36,95																		
24 kVA	28,35	38,24																		
25 kVA	29,21	39,43																		
26 kVA	30,08	40,62																		
27 kVA	30,94	41,80																		
28 kVA	31,80	42,99																		
29 kVA	32,67	44,18																		
30 kVA	33,53	45,37																		
31 kVA	34,40	46,56																		
32 kVA	35,27	47,76																		
33 kVA	36,14	48,95																		
34 kVA	37,01	50,15																		
35 kVA	37,88	51,35																		
36 kVA	38,75	52,54																		

Option électricité verte

Avec ALPIQ, vous choisissez librement la part d'énergie verte de votre offre (0 % ou 100 %), sa région d'origine (France Nord, France Sud-Est ou France Sud-Ouest) ainsi que la technologie de production (hydraulique, éolien ou solaire). Vous visualisez ainsi en toute transparence l'impact réel de votre contribution à la transition énergétique.

 Prix Option Électricité verte		
Origine France Hydraulique, Éolien, Solaire Nord, Sud-Est, Sud-Ouest	0,005 €/kWh HT	0,006 €/kWh TTC

Les avantages inclus dans mon offre

Une offre vraiment personnalisable

Vous avez la possibilité de personnaliser votre offre en choisissant : si vous souhaitez ou non de l'énergie verte et son origine, ainsi que le montant de vos mensualités et votre date de prélèvement.

Vous changez d'avis ?
Modifiez vos options
en quelques clics.

Un contrat sans mauvaise surprise

Les contrats ALPIQ sont sans engagement et sans frais cachés.

Suivez, analysez et maîtrisez votre consommation depuis votre espace client.

Un service client à votre service

Les service client téléphonique ALPIQ est basé en France et à vos côtés pour vous aider.

ALPIQ est élu "Meilleure enseigne de l'année" 2026 dans la catégorie « fournisseurs d'énergie » par le magazine Capital



Le saviez-vous ?

Si je change d'avis, puis je revenir au tarif réglementé ?

Nos offres sont sans engagement, il vous est donc possible de revenir au tarif réglementé quand vous le souhaitez.

Est-ce que j'ai besoin de changer de compteur ?

Non, il n'y a pas besoin d'intervention lors d'un changement de fournisseur.

En changeant de fournisseur est ce que je risque une coupure d'électricité ?

Non, rejoindre ALPIQ est rapide et n'entraîne pas de coupure de courant.

Frais annexes

- Pénalité de retard de paiement :**
7,50 € TTC par retard
- Intérêt de retard de paiement :** 1,5x le taux d'intérêt légal en vigueur
- Duplicata de facture de moins de 6 mois :**
5 € TTC par duplicata

Le prix « toutes taxes comprises » (TTC) comprend le prix hors taxes (HT) auquel s'ajoute les taxes et contributions énergie (l'Accise sur l'électricité d'un montant de 0,03085 € par kWh et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA), d'un taux de 15,00 %, et appliquée sur la part acheminement de votre abonnement) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 20% applicable sur l'abonnement, la CTA, la consommation d'électricité et l'Accise. Les tarifs TTC sont fournis à titre indicatifs et sont susceptibles de varier en fonction des taxes et contributions appliquées (CTA). Avec ALPIQ, vous avez la garantie qu'une quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolienne) équivalente à votre part d'énergie verte est injectée dans les réseaux, grâce aux garanties d'origine émises par EEX.

Vous pouvez résilier votre contrat à tout moment.

En cas d'évolution réglementaire (notamment modification d'une taxe ou de son taux), cette modification sera applicable au jour de l'entrée en vigueur de la décision réglementaire. Le prix de la fourniture de l'énergie est fixé et ne varie pas en fonction des évolutions des prix sur le marché de gros, sauf pour tenir compte des évolutions, non connues ni anticipables au moment de la prise d'effet du contrat des autres composantes de prix imposées par la loi ou le règlement ou tout dispositif et mécanismes régulés (notamment évolution des tarifs d'utilisation des réseaux), aux évolutions liées aux niveaux d'obligations du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

* Remise de 18% sur le prix du kWh (HT) du tarif réglementé de vente (TRV) au 01/02/2026. Le prix du kWh HT est fixe jusqu'au 31/03/2027. Par la suite, vous bénéficierez de l'offre indexée Sérénité. L'offre Sérénité est indexée sur le prix du kWh HT par rapport au tarif réglementé en vigueur, cette offre est garantie toujours moins cher que le tarif réglementé.

Grille tarifaire de l'offre Sérénité : https://particuliers.alpiq.fr/grille-tarifaire/particuliers/PRIX_SERENITE.pdf

Version de la grille tarifaire : Grille_Tarifaire_PRIX_ECO_02_01022026



L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Alpiq Retail France - SAS au capital de 56 800 € - RCS Nanterre 879 769 552 - N° TVA FR69879769552 - Tour Alto - 1 Place Zaha Hadid - CS 20307 - 92062 Paris La Défense Cedex